

**THENELLES - Programme de travaux connexes hors voirie**

Commune	n°	Désignations	Dimensions	Haie (ml)	Haie (Coût)	Bosquet (m2)	Bosquet (Coût)	Enherbement (m2)	Enherbement (Coût)	Fossé (ml)	Fossé (Coût)	Bassin (m3)	Bassin (Coût)	Etude + Buse (Coût)	Fascines (ml)	Fascines (Coût)	Arbre isolé (unité)	Arbre isolé (Coût)	PRIX EUROS HT	Montant subvention départementale
		<i>Prix unitaire (Euros HT)</i>			16,00 €		8,00 €		0,07 €		13,00 €		13,00 €	11 500,00 €	55,00		30			
Thenelles	1.14	Création d'une zone boisée en limite de parcelle à exploiter de préférence en prairie. Cette formation boisée participera à freiner les ruissellements et à forcer l'infiltration au pied de la haie, limitant les arrivées d'eau à l'aval, au niveau de la fascine et du talus. Elle sera mise en place comme un linéaire que l'on déroulera en bandes parallèles successives, opposées à la plus grande pente. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	430 m2			430	3 440,00 €												3 440,00 €	2 683,20 €
Thenelles	1.15	Installation d'une fascine en amont du talus de façon à maintenir d'éventuels limons dans la parcelle agricole en amont. La mise en herbe de cette parcelle diminuera considérablement les risques de départ de limon. Longueur = 30 m, largeur = 1 m dans l'emprise de la parcelle ZD16. Intérêt hydraulique.	Largeur = 1 m, Longueur = 30 m												30	1 650,00 €			1 650,00 €	1 320,00 €
Thenelles	2.18	Création d'une bande boisée sur le bord Est et dans l'emprise du chemin de façon à freiner les écoulements au passage du fond de talweg. De plus, cette formation participera à la constitution d'une trame verte entre les deux vallées. Largeur = 2m, longueur = 180 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	Largeur =2 m, longueur = 180 m	180	2 880,00 €														2 880,00 €	1 123,20 €
Thenelles	2.19a	Alignement de saules, le long du chemin de l'AFAF, entre la peupleraie au Nord et la formation boisée existante au Sud. Largeur = 2 m, longueur = 240 m, soit 40 baliveaux.	Largeur = 2 m, longueur = 240 m														40	1 200,00 €	1 200,00 €	249,60 €
Thenelles	2.19b	Alignement de saules, le long d'une future limite entre prairies, dans le parcellaire de M Lesur Didier, en y intégrant les buissons d'Aubépine existants. Largeur = 2 m, longueur 130 m, soit 22 baliveaux.	Largeur = 2 m, longueur = 130 m														22	660,00 €	660,00 €	137,28 €
Thenelles	2.19c	Création d'une haie basse, à base d'érable champêtre, le long de la partie de berge de l'Oise la plus linéaire, en vue de la prévention de l'érosion, . Largeur = 2 m, longueur 50 m.	Largeur =2 m, longueur = 50 m	50	800,00 €														800,00 €	312,00 €
Thenelles	3.1	Création d'une bande boisée en haut de talus de la RD13 de façon à freiner les écoulements au passage du fond de talweg. De plus, cette formation participera à la constitution d'une trame verte entre les deux vallées. Largeur = 2 m, longueur = 185 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	Largeur =2 m, longueur = 185 m	185	2 960,00 €														2 960,00 €	1 154,40 €
Thenelles	4.1	Création d'une première bande boisée le long du chemin de façon à augmenter la biodiversité sur le plateau et à créer une liaison transversale entre les corridors inter vallées. Largeur = 2 m, longueur = 240 m. Intérêt paysager et écologique.	Largeur = 2 m, longueur = 240 m.	240	3 840,00 €														3 840,00 €	1 497,60 €
Thenelles	4.2	Création d'une deuxième bande boisée le long du chemin de façon à augmenter la biodiversité sur le plateau et à créer une liaison transversale entre les corridors inter vallées. Cette formation boisée permettra également la pérennité du fossé existant et son assainissement. Largeur = 2 m, longueur = 70 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	Largeur = 2 m, longueur = 70 m.	70	1 120,00 €														1 120,00 €	436,80 €
Thenelles	4.3	Création d'une première bande boisée en haut de talus de la RD13 de façon à participer à la constitution d'une trame verte entre les deux vallées. Largeur = 2 m, longueur = 265 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	Largeur = 2 m, longueur = 265 m	265	4 240,00 €														4 240,00 €	1 653,60 €
Thenelles	4.4	Création d'une seconde bande boisée en haut de talus de la RD13 de façon à participer à la constitution d'une trame verte entre les deux vallées. Largeur = 2 m, longueur = 265 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	Largeur = 2 m, longueur = 265 m	265	4 240,00 €														4 240,00 €	1 653,60 €
Sissy	4.6	Création d'une bande boisée en pied de talus de la RD13 de façon à participer à la constitution d'une trame verte entre les deux vallées. Réception et infiltration des eaux de voirie. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	Largeur = 2 m, longueur = 200 m	200	3 200,00 €														3 200,00 €	1 248,00 €
Regny	5.2	Création d'une bande boisée en complément de boisement existant, en renforçant le passage du fond de talweg. Largeur = 2 m, longueur = 110 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	Largeur = 2 m, longueur = 110 m	110	1 760,00 €														1 760,00 €	686,40 €
Regny	5.3	Création d'une bande boisée dans l'emprise du talus de la route conduisant à REGNY. Cette formation participera à la constitution d'une trame verte entre les deux vallées. Largeur = 2 m, longueur = 480 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	Largeur = 2 m, longueur = 480 m	480	7 680,00 €														7 680,00 €	2 995,20 €

**THENELLES - Programme de travaux connexes hors voirie**

Commune	n°	Désignations	Dimensions	Haie (ml)	Haie (Coût)	Bosquet (m2)	Bosquet (Coût)	Enherbement (m2)	Enherbement (Coût)	Fossé (ml)	Fossé (Coût)	Bassin (m3)	Bassin (Coût)	Etude + Buse (Coût)	Fascines (ml)	Fascines (Coût)	Arbre isolé (unité)	Arbre isolé (Coût)	PRIX EUROS HT	Montant subvention départementale
Regny	5.4a	Installation d'une fascine en protection du bassin à créer. Elle sera située en amont du bassin de façon à maintenir d'éventuels limons dans la parcelle agricole et perpendiculaire au fond du talweg. Largeur = 1 m, longueur = 60 m. Intérêt hydraulique.	Largeur = 1 m, longueur = 60 m.												60	3 300,00 €			3 300,00 €	2 640,00 €
Regny	5.4b	Création d'une bande boisée en travers de la pente, comme seconde protection à la future zone de rétention. A terme cette haie prendra le relais de la fascine. Largeur = 2 m, longueur = 375 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.		375	6 000,00 €														6 000,00 €	2 340,00 €
Regny	5.4c	Installation d'une fascine en protection du bassin à créer. Elle sera située en amont du bassin et à l'aval de la plateforme à betteraves (à décaler éventuellement vers le Sud) de façon retenir d'éventuels limons dans la parcelle occupée par la plateforme. Largeur = 1 m, longueur = 60 m. Intérêt hydraulique.	Largeur = 1 m, longueur = 60 m.												60	3 300,00 €			3 300,00 €	2 640,00 €
Regny	5.4d	Création d'une bande boisée, comme seconde protection à la future zone de rétention. Largeur = 2 m, longueur = 130 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.		130	2 080,00 €														2 080,00 €	811,20 €
Regny	5.5a	Aménagement d'une zone de rétention par décaissement (en moyenne sur un mètre) de façon à tamponner les eaux de ruissellement susceptibles de se concentrer lors d'une pluie de fréquence décennale. Volume calculé : 345 m³. La surface d'emprise est de 1158 m², totalement enherbée.						1 158	81,06 €			345	4 485,00 €						4 566,06 €	3 204,35 €
Regny	5.5b	La zone de rétention créée sera équipée d'une buse coudée recalibrée (diamètre 400), traversant le chemin actuel, permettant la décantation et l'infiltration des eaux recueillies et l'évacuation du trop-plein éventuel vers le Royart coulant, via le dispositif existant.												11 500,00 €					11 500,00 €	8 050,00 €
Thenelles	6.2	Création d'une bande boisée entre les parcelles exploitées par Messieurs DESAILLY et LESUR jusqu'au Bois de Monnanteuil. Cette formation participera à la constitution d'une trame verte entre les deux vallées. Largeur = 2 m, longueur = 330 m. Intérêt paysager et écologique.	Largeur = 2 m, longueur = 330 m	330	5 280,00 €														5 280,00 €	2 059,20 €
Thenelles	6.3B	Création d'un fossé le long du chemin d'exploitation dans l'espace disponible au pied du talus pour absorber des eaux occasionnelles de ruissellement du chemin. Largeur = 2 m, longueur = 50 m.	Largeur = 2 m, longueur = 50 m							50	650,00 €								650,00 €	520,00 €
Thenelles	6.3T1	Création d'une bande boisée à l'Ouest du chemin de la Vallée de Monnanteuil, avec retour vers le Nord au niveau du carrefour de façon à limiter les écoulements dans le fond du talweg et augmenter la biodiversité sur le plateau. Largeur = 2 m, longueur = 180 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	Largeur = 2 m, longueur = 180 m	180	2 880,00 €														2 880,00 €	1 123,20 €
Thenelles	6.3T2	Création d'une bande boisée à l'Est du chemin de la Vallée de Monnanteuil, avec retour vers le Nord au niveau du carrefour de façon à limiter les écoulements dans le fond du talweg et augmenter la biodiversité sur le plateau. Largeur = 2 m, longueur = 260 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique	Largeur = 2 m, longueur = 260 m	260	4 160,00 €														4 160,00 €	1 622,40 €
Regny	6.10	Création d'une bande boisée le long du chemin conduisant à la vallée du Royart coulant. Cette formation participera à la constitution d'une trame verte entre les deux vallées. Largeur = 2 m, longueur = 320 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	Largeur = 2 m, longueur = 320 m	320	5 120,00 €														5 120,00 €	1 996,80 €
Regny	6.11	Création d'une bande boisée en amont des prairies situées dans la vallée du Royart coulant. Il s'agit de créer une zone tampon, de transition entre les terres labourées et les herbages, à l'aval. Largeur = 2 m, longueur = 235 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	Largeur = 2 m, longueur = 235 m	235	3 760,00 €														3 760,00 €	1 466,40 €
Thenelles	7.1	Création d'une bande boisée entre les parcelles des exploitations Dessailly et Israël pour limiter d'éventuels ruissellements et pour apporter de la diversité d'habitat et de paysage. Largeur = 2 m, longueur = 730 m. Intérêt hydraulique, paysager et écologique.	Largeur = 2 m, longueur = 730 m	730	11 680,00 €														11 680,00 €	4 555,20 €

